

DÉPARTEMENT
DE LA SEINE-MARITIME

ARRONDISSEMENT DE
ROUEN

CANTON DE
CAUDEBEC-LES-ELBEUF

CCAS DE
SAINT-PIERRE-LES-ELBEUF

OBJET

**Finances locales 7.1
décisions budgétaires**

Convention avec la
Fédération Départementale
ADMR de Seine-Maritime afin
d'organiser des ateliers
« Vill'Age »

DATE DE CONVOCATION
24 mars 2023

Nombre de membres
en exercice : **16**
Nombre de présents : **11**
Nombre de votants : **14**

La Présidente,

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rouen, 53 avenue Gustave Flaubert, 76000 Rouen, dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et/ou modification.

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

N° 2023-03-23

L'an deux mil vingt trois
le trente mars deux mil vingt-trois à dix-huit heures et trente
minutes

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de madame Nadia MEZRAR, Présidente.

Etaient présents :

Mme MEZRAR – Mme DUDOUEY – M. SACHOT – Mme BARRIERE –
Mme CREVON – Mme DESANGLOIS – Mme SCOTE – Mme LAMBERT
– Mme ESCLASSE – Mme BREANT – Mme JAFFRENNOU

Excusés ayant donné pouvoir :

Mme SEMIEM a donné pouvoir à Mme MEZRAR
M. LE NOE a donné pouvoir à Mme DESANGLOIS
Mme POILPRE a donné pouvoir à Mme DUDOUEY

Absent :

M. MAUGER
Mme LOISEAU

Mme BARRIERE est nommée secrétaire de séance.

Rapporteur : Madame la Présidente, Nadia MEZRAR

La Fédération départementale ADMR (Aide à Domicile en Milieu Rural) de Seine Maritime, réalise un programme de prévention globale de la perte d'autonomie au travers d'ateliers nommés « Ateliers Vill'Age » à destination des Seinomarins âgés de 60 ans et plus.

Ces ateliers ont pour objectif d'améliorer la qualité de vie des personnes âgées vivant à domicile, de faire adopter de bonnes pratiques grâce à un apport de connaissance dans des domaines variés de la vie quotidienne, de maintenir l'activité physique et intellectuelle, de lutter contre les risques de chutes et favoriser le lien social pour les seniors.

Le CCAS de Saint-Pierre-lès-Elbeuf souhaite conventionner avec l'ADMR afin d'organiser des ateliers de prévention à destination des seniors âgés de 60 ans et plus.

Il est donc proposé au Conseil d'Administration d'approuver la convention annexée à la présente délibération et d'autoriser Madame la Présidente à la signer ainsi que tous documents à intervenir dans ce dossier.

Vu

Le Code de l'Action Sociale et des Familles ;

La loi n°2015-1776 du 28 décembre 2015 relative à l'adaptation de la société au vieillissement ;

Le décret n°2016-209 du 26 février 2016 relatif à la conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie des personnes âgées ;

Le décret n°2016-696 du 27 mai 2016 relatif aux résidences autonomie et portant diverses dispositions relatives aux établissements sociaux et médico-sociaux pour personnes âgées ;

Le Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens signé avec le Département en décembre 2016, ses annexes et les avenants annuels ;

Considérant

La nécessité d'améliorer la qualité de vie des personnes âgées vivant à domicile, de faire adopter de bonnes pratiques grâce à un apport de connaissance dans des domaines variés de la vie quotidienne, de maintenir l'activité physique et intellectuelle, de lutter contre les risques de chutes et favoriser le lien social pour les seniors.

Le **conseil d'administration**, décide par :

Voix pour : 14

Voix contre 0

Abstention 0

Article unique : d'autoriser Madame la Présidente à signer la convention avec l'association ADMR.

Fait à Saint-Pierre-lès-Elbeuf, les jour, mois et an susdits